

Un secteur en développement et en mutation

Le BTP occupe une place de plus en plus importante dans l'économie de la Corse. Actuellement surreprésenté dans la région, son poids était proche de la moyenne nationale en 2003. Sur la période, le secteur enregistre en effet une croissance de sa valeur ajoutée, du nombre d'établissements et de ses emplois beaucoup plus élevée qu'au niveau national. Cette hausse s'accompagne de mutations dans le tissu productif. Dues en particulier à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, elles sont aussi liées à la crise économique qui n'a pas épargné le secteur. Depuis 2010, la création d'entreprises s'essouffle et l'emploi salarié stagne avant de chuter en 2013. Les grands établissements résistent un peu mieux tout comme les travaux publics, notamment en Haute-Corse.

Marie-Pierre Nicolaï, Insee

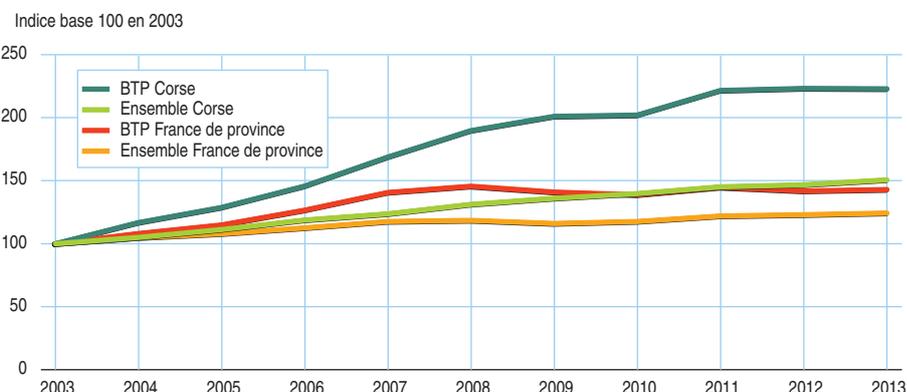
Aujourd'hui, le BTP est surreprésenté dans l'économie insulaire alors qu'en 2003, son poids était proche de la moyenne nationale. Entre 2003 et 2010, la part de sa valeur ajoutée dans l'économie régionale passe de 7 % à 10 %, creusant ainsi l'écart avec la France de province (1 point en 2003 contre 4 points en 2010). Sur la période, la valeur ajoutée générée par le secteur a en effet plus que doublé en Corse contre une progression de 42 % en moyenne de province (figure 1).

Une part croissante au sein de l'économie régionale

Les créations d'entreprises dans le secteur ne cessent de croître : de 400 par an en 2003 à plus de 700 en 2015. Ainsi, entre 2003 et 2015, la part de la construction dans le tissu productif insulaire s'étoffe de 3,5 points passant de 13 % à 16,5 %, alors qu'elle demeure stable autour de 13 % en France de province. En 12 ans, le nombre d'établissements augmente en moyenne de 6,9 % par an, soit 2 points de plus que dans l'ensemble de l'économie régionale, et 3 points de plus que pour la construction en province (figure 2).

1 En Corse, forte hausse de la valeur ajoutée générée par le BTP

Evolution de la Valeur Ajoutée dans le BTP et dans l'ensemble de l'économie



Source : Insee, Comptes régionaux

Le développement du BTP insulaire depuis le début des années 2000 se traduit également par un essor de l'effectif salarié. Entre 2003 et 2015, le secteur crée environ 3 200 emplois, soit 25 % des nouveaux emplois de l'économie marchande non agricole corse. Ses effectifs salariés progressent ainsi à un rythme moyen de 3 %

par an, c'est 1,5 fois plus qu'en moyenne régionale et 7,5 fois plus que dans le BTP en France de province.

En Corse, les trois sous-secteurs de la construction gagnent de l'emploi. C'est dans le second œuvre et les travaux publics que la hausse est la plus forte, comme sur le continent. Le gros œuvre enregistre

2 La croissance des établissements et des emplois du BTP insulaire supérieure à la moyenne de province

Variation des établissements et des emplois salariés par secteur entre 2003 et 2015

	Etablissements				Emplois salariés			
	Corse		France de province		Corse		France de province	
	Solde	Evo annuelle moyenne	Evo annuelle moyenne	Evo annuelle moyenne	Solde	Evo annuelle moyenne	Evo annuelle moyenne	Evo annuelle moyenne
	nombre	%	%	%	nombre	%	%	%
Gros Oeuvre	958	5,8	4,9	3,1	1 062	8,4	2,1	-0,7
dont : maçonnerie	913	5,5	5,0	2,7	965	7,7	2,1	-0,9
Second œuvre	2 114	12,7	8,6	4,3	1 259	10,0	3,8	0,4
Travaux publics	345	2,1	6,7	4,3	882	7,0	4,0	1,2
Total BTP	3 417	20,6	6,9	4,0	3 203	25,4	3,0	0,4
Autres secteurs	13 151	79,4	4,7	3,7	9 391	74,6	1,7	0,2
Ensemble de l'économie	16 568	100,0	5,0	3,8	12 594	100,0	1,9	0,2

Lecture : en 2015, la Corse compte 16 568 établissements de plus qu'en 2003, 20,6 % d'entre eux appartiennent au secteur du BTP

Note : données au 1^{er} janvier des années considérées.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

toutefois un millier d'emplois supplémentaires dans la région alors qu'il perd des effectifs en province.

Ce développement de l'emploi salarié est plus marqué en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse (3,8 % contre 2,2 %), et ce dans tous les sous-secteurs.

En plus de ces effectifs salariés, le BTP a recours aux salariés étrangers détachés. Leur nombre était marginal au début des années 2000 et progresse régulièrement depuis : on en compte environ 800 en 2010 et près de 1 900 en 2015. Parallèlement, le recours à l'intérim, inexistant jusqu'au début des années 2010, commence à se développer (une quarantaine d'équivalents temps plein en 2014).

Des transformations structurelles liées au statut d'auto-entrepreneur

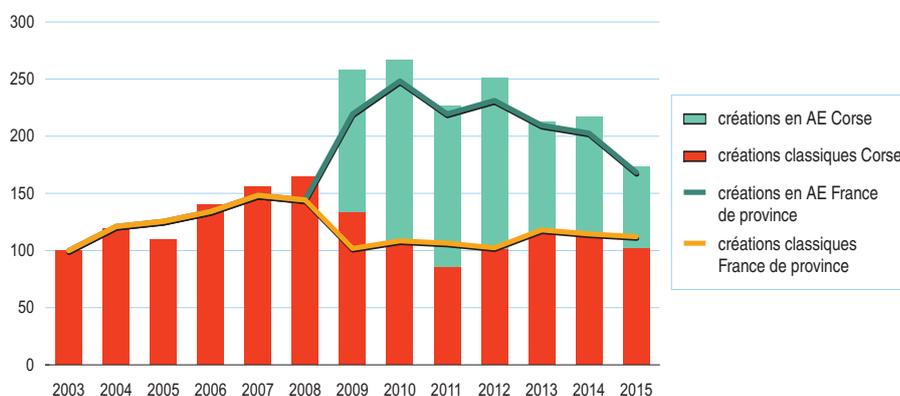
Depuis sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2009, le statut d'auto-entrepreneur (requalifié micro-entrepreneur) dynamise les créations d'établissements dans le BTP. En effet, sur la période 2009-2015, 53 % des créateurs d'entreprises du secteur optent pour ce statut en Corse. C'est 7 points de plus que pour les créations dans la totalité de l'économie insulaire, et 4 points de plus que pour le BTP en France de province (*figure 3*).

Le second œuvre, stimulé par la mise en place de ce statut, n'a cessé de croître, en moyenne 60 % des créateurs l'ont choisi depuis 2009. Entre 2003 et 2015, son stock d'établissements progresse en moyenne de 8,6 % par an dans la région, soit 2 points de plus que l'ensemble du BTP et le double de

3 Le statut d'auto-entrepreneur dynamise les créations d'entreprises

Evolution des créations d'entreprises du BTP selon le statut

Indice base 100 en 2003



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

l'évolution de province. De ce fait, la part de ses établissements dans le secteur passe de 44 % à 54 % en 12 ans. Moins adapté au gros œuvre, l'impact du statut d'auto-entrepreneur sur les créations y est plus faible et le nombre d'établissements progresse plus modérément, augmentant en moyenne de 4,9 % par an. Les travaux publics, également moins concernés par ce statut, enregistrent une hausse de leurs établissements similaire à la moyenne de l'ensemble du secteur.

Par ailleurs, ce régime a largement contribué à accroître le nombre d'établissements non-employeurs (*figure 4*). Sur l'ensemble de la période, ces établissements affichent en effet une croissance annuelle moyenne de

9,9 %. Parallèlement, les établissements employeurs progressent de 2,6 %. Mécaniquement, l'emploi non salarié s'est étoffé.

Le BTP impacté par la crise économique

Les créations d'entreprises, après une forte hausse entre 2003 et 2010 (+ 15 % en variation annuelle moyenne), s'essoufflent pour la première fois en 2011. Elles repartent à la hausse en 2012 mais, dès 2013, leur nombre chute à nouveau : il passe de 1 000 par an à 700 en 2015. Cette tendance concerne les trois sous-secteurs de la construction.

Ce ralentissement n'est pas indépendant de l'essoufflement du statut d'auto-entreprises. Très dynamiques entre 2009 et 2012 (+ 500 par an en moyenne), les créations sous ce statut diminuent ensuite pour atteindre 290 établissements en 2015. Les créations hors auto-entrepreneurs reculent également à partir de 2013 et retrouvent à peine leur niveau de début de période.

Parallèlement, le stock d'établissements continue à croître sur la totalité de la période, mais sa variation annuelle moyenne ralentit : elle était de 8 % entre 2003 et 2010, elle se situe autour de 5 % après cette date. Là encore, les sous-secteurs réagissent de la même façon.

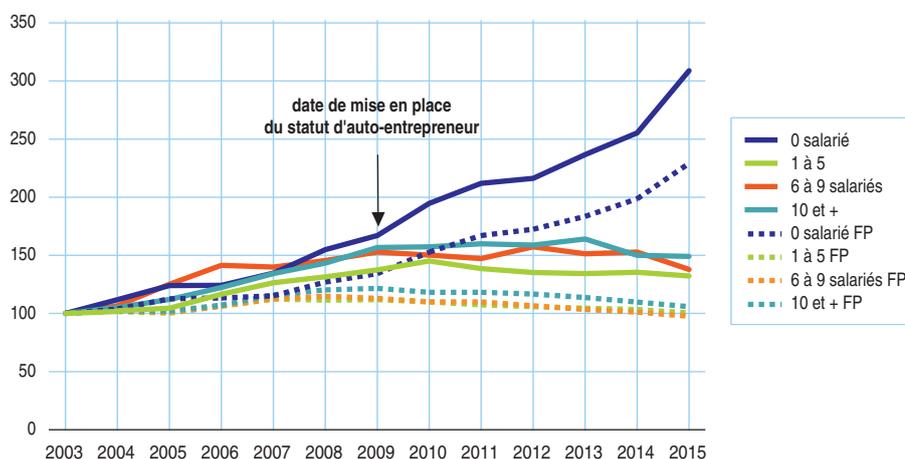
Dans le même temps, l'emploi salarié du secteur affiche une dynamique forte entre 2003 et 2010 avec plus de 3 900 emplois créés. Il devient ensuite atone, les effectifs stagnent à partir de début 2010 et chutent dès 2013, contrairement aux autres secteurs économiques où l'emploi continue à progresser de 2,2 % par an entre 2010 et 2015.

Cette détérioration dans le BTP concerne

4 Essor des établissements non-employeurs depuis le statut d'auto-entrepreneur

Evolution des établissements du BTP en fonction de leur taille

Indice base 100 au 1^{er} janvier 2003



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

les deux départements. Toutefois, la situation en Corse s'est moins dégradée qu'au niveau national où l'emploi recule, dès début 2009, de 2,2 % en moyenne chaque année (figure 5).

Jusqu'en 2013, les grands établissements résistent mieux

Dans ce contexte de ralentissement, les établissements comptant au moins 10 salariés absorbent mieux les effets de la crise : durant les années 2009 à 2012, ils assurent la progression de l'emploi dans le secteur du BTP. En revanche, les établissements de plus petite taille, davantage exposés aux aléas conjoncturels, enregistrent une dégradation de l'emploi dès début 2010.

A partir de 2013 toutefois, les difficultés n'épargnent pas non plus les établissements de grande taille qui perdent 400 emplois. Cette baisse est toutefois à relativiser car la moitié est liée à un effet de seuil : les établissements dont les effectifs passent en dessous de 10 n'étant plus comptabilisés dans cette tranche. Le recul se poursuit en 2015 mais est plus modéré.

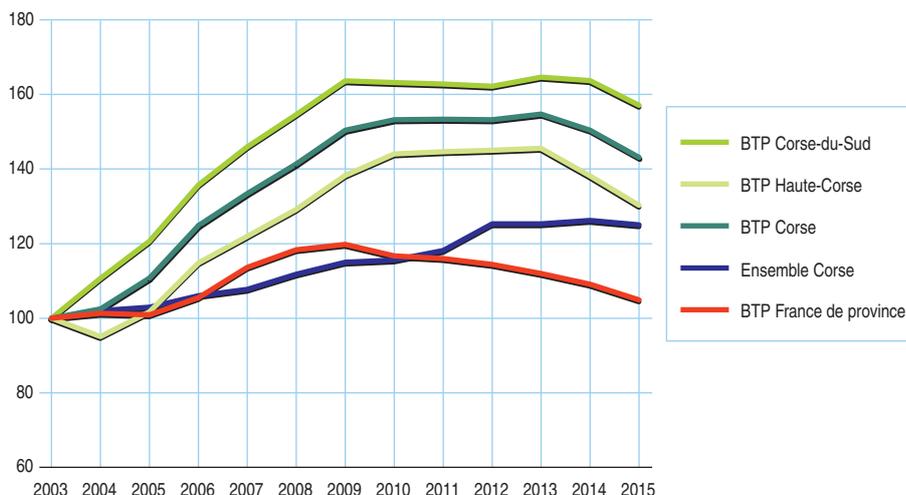
De même, alors qu'un tiers de l'emploi était lié à l'implantation de nouveaux établissements entre 2003 et 2008, ce sont les établissements pérennes qui assurent exclusivement la croissance des effectifs du BTP entre 2008 et 2013. Or, plus solidement implantés dans le tissu économique régional, les établissements les plus grands sont aussi les plus pérennes.

Les travaux publics soutiennent l'emploi du secteur, en particulier en Haute-Corse

À partir de 2009, l'emploi salarié stagne dans le second œuvre et diminue dans le gros œuvre. Seuls les travaux publics affichent une progression de leurs effectifs.

5 L'emploi du BTP en Corse moins impacté par la crise qu'en France de province

Evolution de l'emploi salarié dans le BTP et dans l'ensemble de l'économie
Indice base 100 au 1^{er} janvier 2003



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

Les chantiers engagés dans le cadre du Programme Exceptionnel d'Investissements pour la Corse favorisent en effet l'évolution de l'emploi dans ce sous-secteur (figure 6). Néanmoins, la progression est moins rapide entre 2009 et 2014 que sur la période précédente (+ 2,5 % par an contre + 5,4 % par an) et les travaux publics connaissent leur première baisse d'emploi en 2014 (- 100 emplois).

Cette résistance de l'emploi dans les travaux publics est liée en particulier à son évolution favorable en Haute-Corse à partir de 2009. En effet, après avoir progressé lentement entre 2003 et 2008 dans le département, alors qu'il était très dynamique en Corse-du-Sud, l'emploi salarié du sous-secteur s'étoffe à un rythme annuel moyen de + 2,8 %, mais cette embellie ne se prolonge pas au-delà de 2013. ■

Champ

L'étude porte sur le secteur de la construction hors promotion immobilière. Les comparaisons avec l'ensemble de l'économie concernent le secteur marchand non agricole.

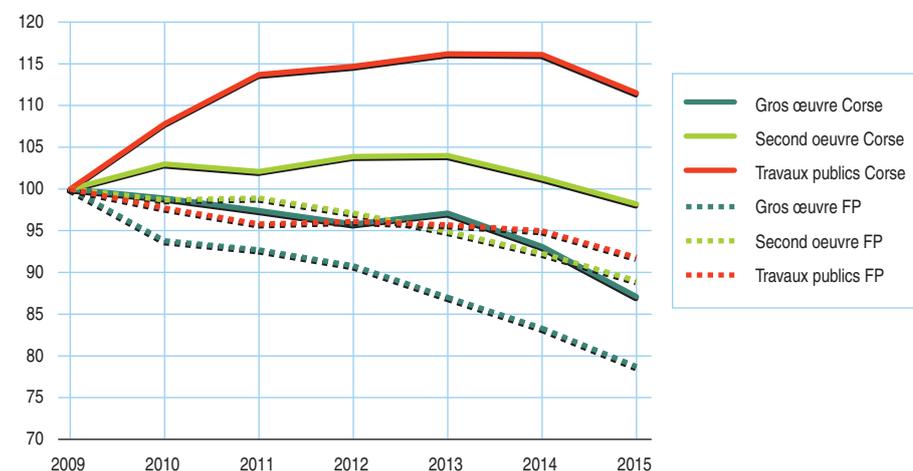
Source

Répertoire des entreprises et des établissements (REE) : ses données sont issues du système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (répertoire Sirene) dont la gestion a été confiée à l'Insee. Il s'agit des entreprises et des établissements du champ des activités marchandes non agricoles. Les bases de stocks issues du Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE/Sirene) regroupent les entreprises et les établissements actifs en France métropolitaine et dans les DOM au 1^{er} janvier de l'année considérée. Dans ces fichiers stocks au 01/01/n, les effectifs salariés sont au 31/12/n-1, ils sont néanmoins considérés au 01/01/n pour une meilleure compréhension de l'étude. Les fichiers annuels de créations d'entreprises et d'établissements sont constitués à partir du REE. Ils couvrent la France métropolitaine et les DOM. Les créations d'entreprises et d'établissements durant l'année considérée incluent les auto-entrepreneurs (requalifiés micro-entrepreneurs) depuis 2009.

Définitions : voir page 33

6 Les travaux publics corses résistent jusqu'en 2014

Evolution de l'emploi salarié du BTP par sous-secteur depuis 2009
Indice base 100 au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements